

Parc Info N° 51 - 23 novembre 2023

FIBRE OPTIQUE



Chers résidents

Vous êtes nombreux depuis plusieurs années à solliciter l'AFUL pour savoir pourquoi le déploiement de la fibre optique dans la commune de Lésigny n'a pas intégré notre résidence.

La raison donnée par l'Etat était que nous étions déjà câblés en FFTB (réseau coaxial) ce réseau à été déployé en 2012 par Numéricâble, et nous permet une connexion par l'opérateur SFR à une vitesse aujourd'hui proche de 1 Gb au lieu de maximum 20 Mo en ADSL.

L'Aful a souhaité néanmoins depuis 2021 être intégré au déploiement de la fibre optique dans la résidence du Parc de Lésigny. Nous avons donc sollicité les Pouvoirs Publics et soumis nos demandes année après année.

Après de nombreuses relances, notre demande d'avoir accès à la fibre a été soumise à la réunion du comité de concertations du plan France THD (Très Haut Débit) du 05/10/2023 ou Il a été décidé de réintégrer dans le plan FTTH (Fiber To The Home) la résidence du Parc de Lésigny.

En conséquence le Syndicat numérique de seine & Marne a reçu confirmation par courrier de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) de la levée de la Condition 42 de l'accord préalable de principe de l'Etat sur le financement du projet FTTH. Celle-ci restreignait en effet le déploiement de ce projet sur la commune de Lésigny, excluant la résidence du Parc de Lésigny.

Celui-ci suite à cette autorisation de pouvoir déployer la FO

sur la résidence a demandé à son délégataire un planning de réalisation du réseau de déserte jusqu'à l'abonné.

Le légataire est la société XpFibre et son prestataire EOS Télécom.

Ils ont souhaité rencontrer l'Aful afin d'initialiser le démarrage du projet.

La première réunion a eu lieu le 20/11/23 à la Mairie de Lésigny.

- Avant tout il a été décidé de définir le contour exact du projet de la NRO (Nœud de Raccordement Optique) jusqu'au PTO (Point de Terminaison Optique) de l'abonné.
- De son dimensionnement à 600 720 fibres.
- Il faudra vérifier si on peut utiliser les fourreaux Orange et SFR Numéricâble pour passer les câbles Optiques sinon il faudra du Ggénie civil.
- Chaque lot bénéficiera seulement d'une prise excepté ceux qui ont une activité commerciale (SIRET) et qui pourront avoir une 2è prise si ils le souhaitent.
- Au PMO (Point de Mutualisation Optique) nous aurons le choix de l'opérateur.
- Orange- SFR-Bouygues- Free et d'autres (MVNO)
- Si ceux-ci offrent un abonnement à la fibre.
- Le planning est estimé à 18 mois Maximum (soit juin 2025)

Des réunions de suivis sont prévues, nous communiquerons à ce sujet par le parc info.

Pour avancer sur le projet merci de cliquer sur le lien vous permettant de répondre à quelques questions. Vos réponses sont très importantes. Merci d'avance de prendre quelques minutes pour y répondre.

Commission Câble et Fibre optique L'Aful

Questionnaire - Cliquez ici

amCet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

Se désinscrire



© 2019 AFUL DU PARC DE LESIGNY